

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2006 N°43 /
18 décembre 2006

- | | |
|---|----|
| 1. Décision de mandat à M. François Gauthey en date du 14 décembre 2006 | P2 |
| 2. Décision de mandat à M. Pierre Calfas en date du 14 décembre 2006 | P3 |

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

DECISION DU 14 DECEMBRE 2006 .
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

JE SOUSSIGNE

François BORDRY, agissant en qualité de président de l'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial dénommé VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, dont le siège est à Béthune (62400), 175 rue Ludovic Boutleux et immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Béthune sous le numéro 552 017 303.

Nommé à cette fonction en vertu d'un décret du 13 juillet 2006, habilité à l'effet des présentes en vertu de la délibération du conseil d'administration en date du 1^{er} octobre 2003, modifiée en dernier lieu par la délibération du conseil d'administration en date du 13 décembre 2006.

Donne mandat à Monsieur François GAUTHEY, directeur général de Voies navigables de France à l'effet de signer en son nom :

un acte à recevoir par Maître Auberger, notaire associé à INGRE contenant bail commercial par la SCI Lyautey au profit de l'établissement public d'un immeuble sis à Angles (Gard) 2 allée de la Tramontane d'une durée de neuf années à compter du 1^{er} janvier 2007 moyennant un loyer annuel hors taxes de 48. 000 €.

Aux effets ci-dessus, signer tous actes et pièces, convenir de toutes charges et conditions et généralement faire le nécessaire.

Fait à Paris
Le 14 décembre 2006

Faire précéder la signature des mots « bon pour mandat »

DECISION DU 14 DECEMBRE 2006
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

JE SOUSSIGNE

François GAUTHEY, agissant en qualité de directeur général de l'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial dénommé VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, dont le siège est à Béthune (62400), 175 rue Ludovic Boutleux et immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Béthune sous le numéro 552 017 303.

Nommé à cette fonction aux termes d'un décret du 7 février 2006, habilité à l'effet des présentes en vertu du décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 portant statut de Voies navigables de France et en vertu d'une décision du président en date de ce jour,

Donne mandat à Monsieur Pierre CALFAS, directeur interrégional de VNF à l'effet de signer en son nom :

un acte à recevoir par Maître Auberger, notaire associé à INGRE contenant bail commercial par la SCI Lyautey au profit de l'établissement public d'un immeuble sis à Angles (Gard) 2 allée de la Tramontane d'une durée de neuf années à compter du 1^{er} janvier 2007 moyennant un loyer annuel hors taxes de 48. 000 €.

Aux effets ci-dessus, signer tous actes et pièces, convenir de toutes charges et conditions et généralement faire le nécessaire.

Fait à Paris
Le 14 décembre 2006

Faire précéder la signature des mots « bon pour mandat »